

ANNÉOT

1. Bourg

Données relatives à la présente planche
NB : les plans des PPRn et autres servitudes sont annexés au PLUi

- Zonage
- UA,B(a,m,r,v) - Zone urbaine à vocation mixte
 - UA,B(a,m,v)j - Sous-secteur de jardin
 - UP - Zone urbaine à vocation d'équipements collectifs
 - 1AUB(a,m,v) - Zone à urbaniser future à vocation mixte
 - A - Zone agricole protégée
 - Ac(a,m,v) - Zone constructible pour l'activité agricole
 - Ap - Zone agricole constructible pour les équipements
 - N - Zone naturelle protégée

- Prescriptions graphiques
- Périmètre d'Orientation d'aménagement et de programmation

- Bâtiments susceptibles de changer de destination
- Logement
 - Logement, artisanat, commerce de détail et bureaux
 - Espace boisé classé
 - Autre élément de paysage (bosquet, haie, jardin, etc.)
 - Autres éléments de la trame bleue (étang, cours d'eau, etc.)

- Éléments patrimoniaux et paysagers remarquables à protéger
- Élément de paysage ou de patrimoine

- Fond de plan
- Cours d'eau et plans d'eau

N°	Élément du patrimoine protégé
011 - 01	Cabane

